

Soirée d'information et d'échange sur la rénovation énergétique

Pascal Décaillet

Conseiller communal

Bâtiments, infrastructures et énergie

pascal.decaillet@troistorrents.ch

Mardi 27 octobre 2026



COMMUNE DE
TROISTORRENTS

Démarches en matière d'autorisation de construire

Travaux soumis à autorisation

(durée env. 3 mois si dossier complet et conforme, sans demande de complément ni opposition, via eConstruction)

- Transformations
- Agrandissement
- Rénovations
- Chauffage fossile
- Et toutes modifications de l'aspect extérieur (fenêtres, couverture de toiture, crépis, ...), conformément à l'OC.

Simple annonce

(1 mois maximum, courrier, courriel ou eConstruction)

- Installations solaires
- Assainissement de chauffage par pompe à chaleur
- Isolation intérieure

A noter qu'après analyse du dossier d'annonce, il peut être exigé qu'un projet soit finalement soumis à autorisation de construire s'il ne respecte pas les critères à remplir pour une annonce.

Démarches en matière d'autorisation de construire

Chalets classés ou répertoriés

Tous les travaux de ces biens sont soumis à autorisation de construire, et non à une simple annonce (selon l'art. 19 OC)

Installations solaires

Sur le territoire communal, seuls les panneaux solaires en **toiture** sont acceptés, et non sur les balcons ou les façades.

Vos interlocuteurs à Troistorrents

Questions en rapport aux constructions

constructions@troistorrents.ch

Permanence téléphonique : mardi et jeudi, de 14 h à 16 h.

Questions concernant l'énergie

La ligne de conseil énergie de Troistorrents vous accompagne pour les questions relatives au chauffage, solaire, isolation, et rénovation énergétique.

Leonard.luisier@troistorrents.ch

024 475 76 74

Présent tous les jeudis à la maison de commune

Introduction

Rénovation énergétique

Présenté par:
James Fournier

Membre Ecobuilding



Ordre du jour

1. L'association Ecobuilding
2. La nouvelle loi sur l'énergie en Valais en bref
3. Programmes de subventions
4. Diagnostiquer son bien: Par où commencer ?
5. Mesures d'amélioration
6. Les étapes d'une rénovation



L'association Ecobuilding



L'association Ecobuilding

1

Un réseau d'experts, ingénieurs et architectes indépendants accrédités en Suisse Romande, regroupés au sein d'une association à but non lucratif.

2

L'association a pour mission d'informer et d'accompagner les propriétaires privés dans leurs démarches de rénovation thermique de leurs bâtiments



EN SAVOIR PLUS



La nouvelle loi sur l'énergie en Valais en bref



Nouveau cadre légal en Valais depuis le 1.1.2025

En bref, ce qui change avec la nouvelle législation (domaine du bâtiment)

1.01.2025	Nouveaux bâtiments		Anciens bâtiments	
	AVANT	APRES	AVANT	APRES
Qualité d'isolation	SIA 2009 : 0.20 W/m²K	SIA 2016 : 0.17 W/m²K	SIA 2009 : 0.25 W/m²K	SIA 2016 : 0.25 W/m²K
Chauffage fossile	Part max EnNonRen 80%	Interdit	--	Rempl. : Réduction 20%
Chauffage électrique	Interdit	Interdit	Interdit	Délai pour assainir *
Mode calcul	Part max EnNonRen 80%	Indice global pondéré	--	--
Production électricité	--	20 W/m² SRE	--	20 W/m² SRE si rénov. toit
Rafrâichissement	--	Couverture consom. élect.*	--	Couverture consom. élect.*

* Avec exemptions et cas particuliers

Nouvelle exigence



Nouveau cadre légal en Valais depuis le 1.1.2025

Autorisé - Interdit

Installation existante...		Remplacée par...
Mazout/Gaz - Hors habitat	→	Mazout/Gaz
Mazout/Gaz - Habitat	→	20% de réduction
Electrique	→	Renouvelable
Renouvelable	→	Renouvelable
Mazout/Gaz - Habitat	→	Mazout/Gaz à l'identique
Electrique	→	Mazout/Gaz
Electrique	→	Electrique (exemptions possibles)
Renouvelable	→	Mazout/Gaz



Autorisé



Interdit

Le remplacement d'une installation existante par une production renouvelable est toujours possible



Programmes de subventions



Programmes de subventions

- Subventions fédérales :
 - EZS: <https://energiezukunftschweiz.ch/de/start.php>
 - Pronovo (solaire photovoltaïque) : <https://pronovo.ch/fr/>
- Subventions cantonales :
 - Le Programme Bâtiment:
<https://www.leprogrammebatiments.ch/fr/exemples/>

ENERGIE
ZUKUNFT
SCHWEIZ

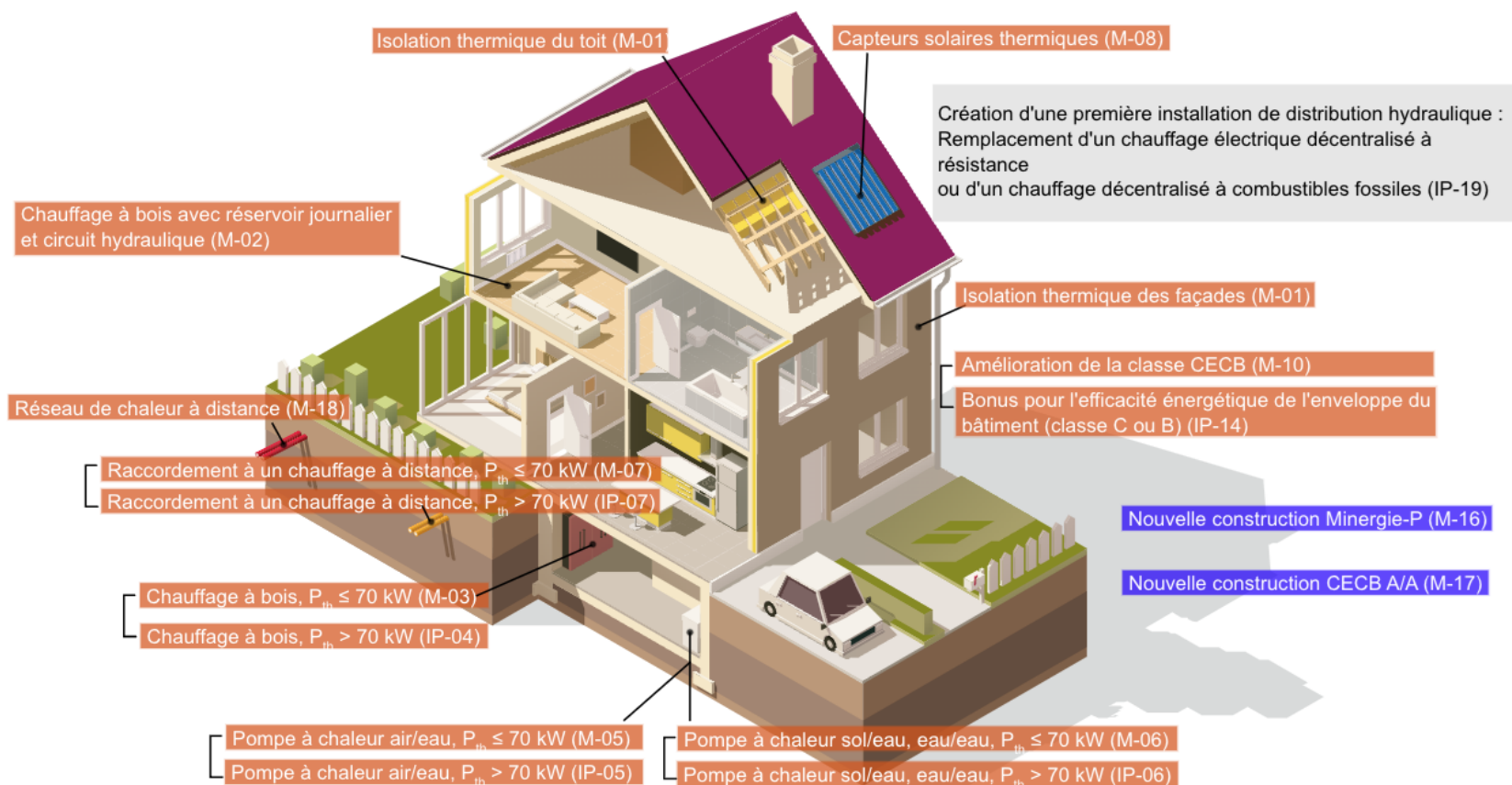
pronovo

Le Programme Bâtiments 

 suisseénergie

 **ecobuilding**
R É N O V É Z F I T É

Subventions cantonales



Le Programme Bâtiments



suisseénergie



ecobuilding
R É N O U V E L L É

Subventions cantonales

Taux de contribution					
Programmes		Habitat individuel	Habitat collectif	Autres catégories de construction	
Isolation thermique	Référence : surface de l'élément de construction isolé, en m ²	Façade, toit, mur et sol contre l'extérieur ou contre terre. 70.- Fr./m ² d'enveloppe isolée L'aide financière ne peut dépasser 30% de l'investissement relatif aux travaux d'isolation Renseignements téléphoniques : 056 669 41 06			10 m
Chauffage à bois avec réservoir journalier	Production de chaleur	5'000.-			20 m
	Distribution de chaleur	Toute première installation — voir programme de promotion IP-19			
Chauffage à bois automatique P _{th} ≤ 70 kW	Production de chaleur	9'000.-	4'000.- Fr. + 35.- Fr./m ² SRE * l _h		30 m
	Distribution de chaleur	Toute première installation — voir programme de promotion IP-19			
Chauffage à bois automatique P _{th} > 70 kW	Production de chaleur	Jusqu'à 500 kW _{th} : 700.- Fr./kW puissance thermique nominale Dès 500 kW _{th} : 60'000.- + 540.- Fr./kW puissance thermique nominale Puissance maximale 50 W/m ² SRE Montant maximum par bâtiment 200'000.-			40-41
	Distribution de chaleur	Toute première installation — voir programme de promotion IP-19			
Pompe à chaleur air/eau P _{th} ≤ 70 kW	Production de chaleur	9'000.-	45.- Fr./m ² SRE * l _h		50 m
	Distribution de chaleur	Toute première installation — voir programme de promotion IP-19			
Pompe à chaleur air/eau P _{th} > 70 kW	Production de chaleur	900.- Fr./kW puissance thermique nominale Puissance maximale 50 W/m ² SRE Montant maximum par bâtiment 200'000.-			50-41
	Distribution de chaleur	Toute première installation — voir programme de promotion IP-19			
Pompe à chaleur saumure/eau, eau/eau P _{th} ≤ 70 kW	Production de chaleur	13'000.-	65.- Fr./m ² SRE * l _h		60 m
	Distribution de chaleur	Toute première installation — voir programme de promotion IP-19			
Pompe à chaleur saumure/eau, eau/eau P _{th} > 70 kW	Production de chaleur	1'300.- Fr./kW puissance thermique nominale Puissance maximale 50 W/m ² SRE Montant maximum par bâtiment 200'000.-			60-41
	Distribution de chaleur	Toute première installation — voir programme de promotion IP-19			
Raccordement à un réseau de chauffage à distance P _{th} ≤ 70 kW	Production de chaleur	6'000.-	4'000.- Fr. + 9.- Fr./m ² SRE * l _h		70 m
	Distribution de chaleur	Toute première installation — voir programme de promotion IP-19			

Raccordement à un réseau de chauffage à distance $P_{th} > 70 \text{ kW}$	Production de chaleur	4'000.- + 150.- Fr./kW puissance thermique nominale Puissance maximale 50 W/m² SRE Montant maximum par bâtiment 200'000.-		
	Distribution de chaleur	Toute première installation — voir programme de promotion IP-19		
Capteurs solaires thermiques	Référence : puissance thermique nominale des capteurs	1'200.- + 4'800.- kWh (50% en cas de remplacement) Installation isolée, U tot. ≤ 0.25 W/m²K		
Amélioration de la classe CEEB	Bâtiments dont l'enveloppe n'atteint pas la classe CEEB C après assainissement			
	+ 2 classes	120.-/m² SRE	120.-/m² SRE	75.-/m² SRE * l _h
	+ 3 classes	180.-/m² SRE	180.-/m² SRE	100.-/m² SRE * l _h
	Bâtiments dont l'enveloppe atteint la classe CEEB C ou mieux après rénovation			
	+ 2 classes	60.-/m² SRE	60.-/m² SRE	15.-/m² SRE * l _h
	+ 3 classes	120.-/m² SRE	120.-/m² SRE	40.-/m² SRE * l _h
	+ 4 classes	180.-/m² SRE	180.-/m² SRE	60.-/m² SRE * l _h
	+ 5 classes	200.-/m² SRE	200.-/m² SRE	110.-/m² SRE * l _h
	+ 6 classes	280.-/m² SRE	280.-/m² SRE	160.-/m² SRE * l _h
	Bonus	Classe CEEB C ou meilleure pour l'enveloppe du bâtiment. — voir programme de promotion IP-14		
	Distribution de chaleur	Toute première installation — voir programme de promotion IP-19		
Bonus efficacité de l'enveloppe du bâtiment (classe C ou B)	CEEB classe C ou meilleure pour l'enveloppe du bâtiment	60.- Fr./m² SRE	60.- Fr./m² SRE	60.- Fr./m² SRE
Nouvelle construction Minergie-P	Minergie-P(A)	150.- Fr./m² SRE	150.- Fr./m² SRE	80.- Fr./m² SRE * l _h
	Max. par logement	27'000.-	19'000.-	—
	Max. par bâtiment	27'000.-	200'000.-	200'000.-
Nouvelle construction CEEB A/A	CEEB A/A	150.- Fr./m² SRE	150.- Fr./m² SRE	80.- Fr./m² SRE * l _h
	Max. par logement	25'000.-	18'000.-	—
	Max. par bâtiment	25'000.-	200'000.-	200'000.-
Chaleur à distance : - réseau de chaleur - production de chaleur	≤ 1'000 MW _{th}	Installation de production de chaleur : 15.- Fr./m² SRE * l _h * Pr Réseau de distribution de chaleur : 7.- Fr./m² SRE * l _h * Pr		
	> 1'000 MW _{th}	Installation de production de chaleur : 130.- Fr./MW _{th} ou 15.- Fr./m² SRE * l _h * Pr		
	Réseau Anagie			
Création d'une première installation d'un système de distribution de chaleur hydraulique	Distribution de chaleur			





Diagnostiquer son bien: Par où commencer ?

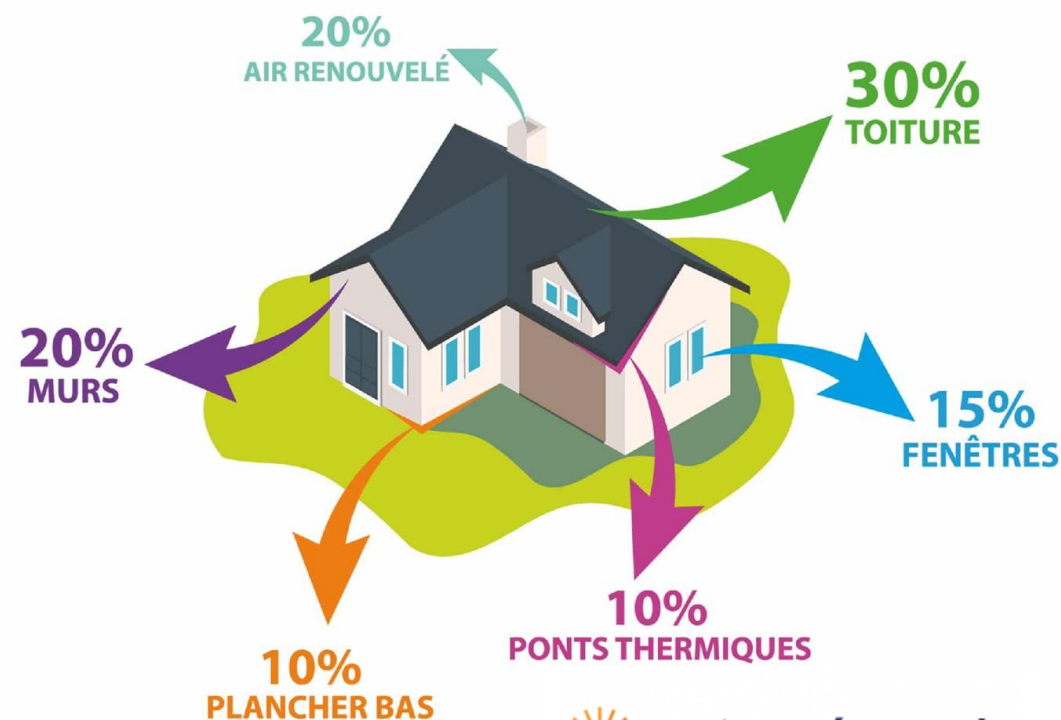


Quels sont les sources de pertes d'énergie ?

Par où s'échappe la chaleur ?

Consommation d'énergie en rénovation :

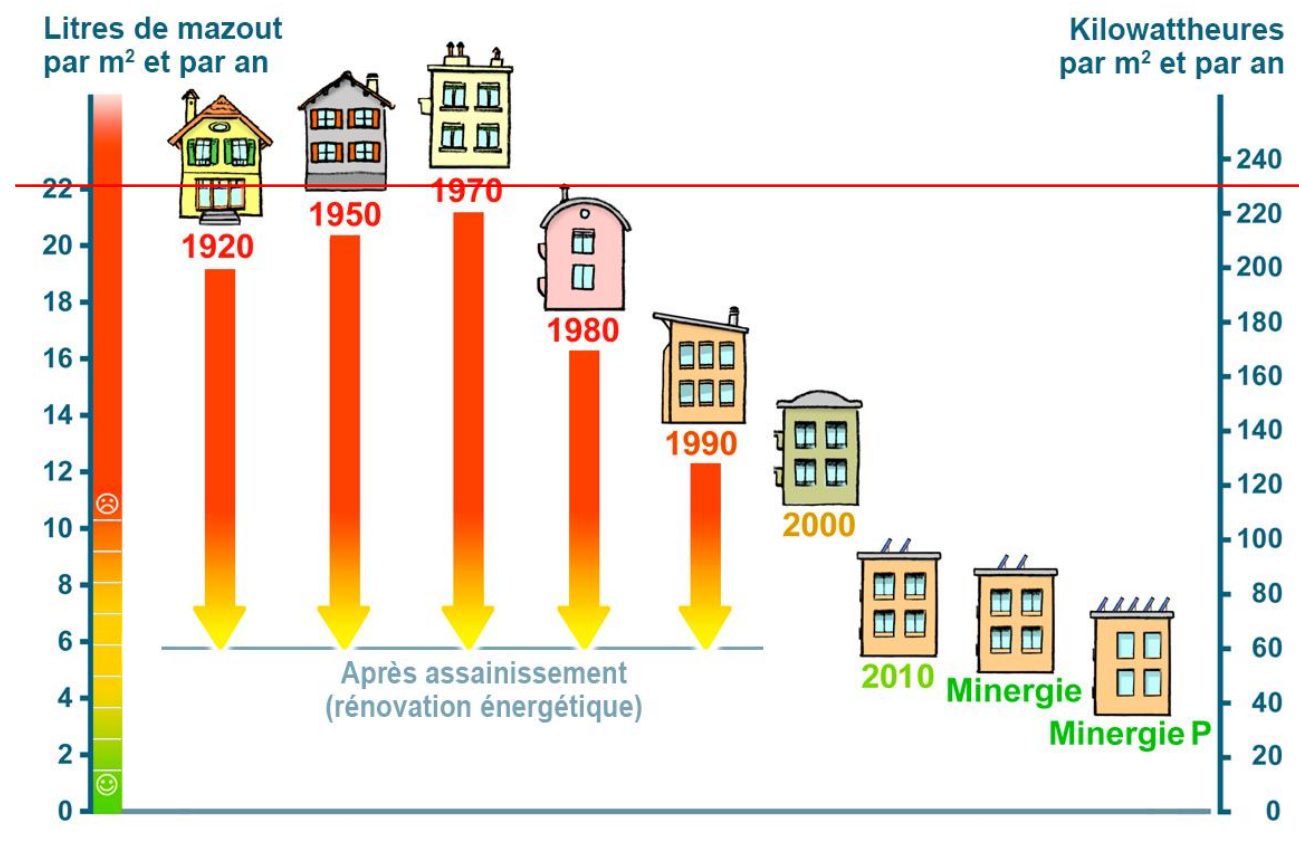
- 80% d'énergie pour le chauffage
- 20% pour la production d'eau chaude



 suisseénergie

 **ecobuilding**
RÉNOVEZ BIEN

Les besoins de chaleur pour le chauffage des locaux



 suisseénergie

 **ecobuilding**
RÉNOVEZ FIITÉ

Besoin de rénover votre habitat ?

Le CECB+ (Certificat énergétique cantonal des bâtiments Plus) est un outil officiel suisse qui évalue l'efficacité énergétique d'un bâtiment et propose des recommandations concrètes pour sa rénovation. Il facilite la planification, la comparaison et l'accès aux subventions.

Le Certificat Energétique Cantonal des Bâtiments

- Etat des lieux (CECB)
- Rapport de conseils (CECB+)

Site internet du CECB:

- <https://www.cecb-tool.ch/fr/experts>



CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS



Besoin de remplacer votre chauffage ?

Le programme « Chauffez renouvelable » propose un conseil personnalisé et subventionné pour remplacer les chauffages fossiles par des systèmes renouvelables. Il aide les propriétaires à choisir des solutions durables et efficaces sur le plan énergétique.

chauffezrenouvelable

Le conseil incitatif «Chauffez renouvelable»

- Petit bâtiment (≤ 6 appt ou $\leq 30\text{kW}$)
- Grand bâtiment (> 6 appt ou PPE ou $>30\text{kW}$)

Site internet «chauffez renouvelable» :

- <https://www.chauffezrenouvelable.ch/>



Mesures d'améliorations



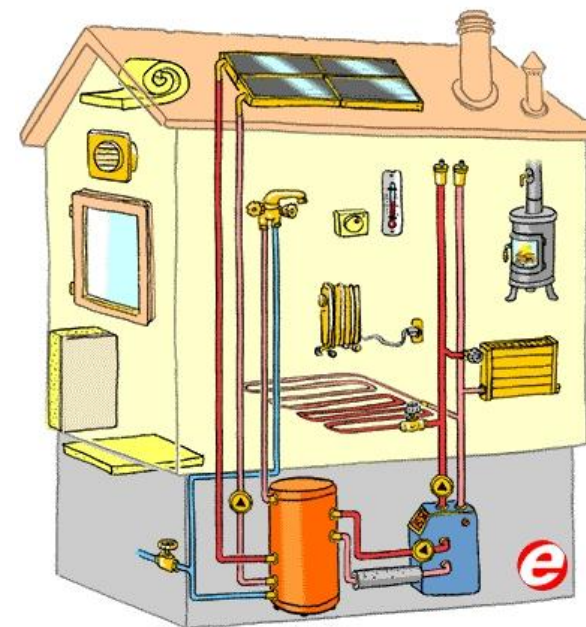
Production de chaleur

Dans la plupart des cas on peut étudier différentes variantes :

- Mazout, gaz 
- Pompe à chaleur 
- Granulés de bois 
- Chauffage à distance  

Chaque installation pourra être accompagnée d'une installation:

- Solaire thermique  (chaleur
- Solaire photovoltaïque 



 suisseénergie

 **ecobuilding**
R É N O V É Z F I N É

Rénovation isolation d'hier à aujourd'hui

Quelques enveloppes de construction avec leur valeur U converties en épaisseur d'isolant

(ex. calcul λ 0.038W/(mk) : ep. o.16m= U 0.237 W/m²k

<u>Epaisseur</u> eq isolant	<u>U moyen</u>	<u>Année</u>	<u>Type</u>
3cm	1.20	1900	mur en moellons
6cm	0.60	1960	mur brique
8cm	0.40	1980	mur norme sia 180/1
12cm	0.30	2000	mur valeur SIA 380/1
18 cm	0.17	2026	Mur standard 380/1
35cm à 40cm	0.10	2026	Mur Minergie P



- **Fibre minérale**
- Laine de verre
- Laine de pierre

- **Isolant en fibre naturelle**
- Laine de bois
- Laine de chanvre

- **Isolant à base de pétrole**
- Polystyrène expansé
- Polystyrène extrudé

- **Isolant recyclé**
- Laine de cellulose
- Cellulose en vrac



Les étapes d'une rénovation

Etape 1
Analyse et
stratégie

Etape 2
Définir les
mesures

Etape 3
Définir les coûts
& subventions

Etape 4
Organiser le
financement

Etape 5
Demander les
autorisations

Etape 6
Demande de
subventions

Etape 7
Organiser et
lancer les travaux

Etape 8
Réception et
subventions

Etape 9
Suivi et
optimisation



Une brochure pragmatique !

Télécharger la brochure «Rénovation énergétique» sur:

<https://www.bundespublikationen.admin.ch>

Rénovation
énergétique

Guide pour les
maîtres d'ouvrage



suisseenergie.ch

 suisseénergie

 suisseénergie

 **ecobuilding**
RÉNOVÉZ FIITÉ



Merci de votre attention !

Question ?

www.ecobuilding.ch

 suisseénergie

 **ecobuilding**
RÉNOVEZ FIITÉ